

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE de l'ESPE

Séance du Jeudi 07 juin 2018 à 9 h 00

Le Conseil d'École de l'ÉSPÉ de Franche-Comté s'est réuni le jeudi 7 juin 2018 à 9 h 00 au siège de l'ÉSPÉ – 57 avenue de Montjoux à Besançon sous la présidence de Madame Françoise Bévalot, présidente du Conseil d'École.

Etaient présents ou représentés :	Etaient excusés	Etaient absents
<b>Représentants des personnels de l'ÉSPÉ</b> Pascal LECROART, procuration à S.Guyon Arnaud MOULY Cindy VICENTE Sylvie GUYON Jean-Marie DORNIER Laurence PIOT, procuration à J.M.Dornier Sylvie MAREY François GREUSARD Mathilde CHAMBIER Arthur BARBIER	Denis PASCO Jean-Philippe CARE Vincent BOUSSET Cécile LEIFFLEN	
<b>Représentants de l'UNIVERSITE :</b> Jean-Robert BELLIARD, procuration à A.Mouly Jocelyne DROUHOT Oumhanie LEGEARD Frédéric MUYARD	Nicolas TORDI Catherine TIRVAUDEY	
<b>Représentants du RECTORAT :</b> Françoise BEVALOT Léon FOLK Séverine VANAUTRYVE Anne-Marie HOUILLON, procuration à F.Bévalot Philippe MARLIER Didier THELLIER		
<b>Représentants des Collectivités Territoriales :</b>	Eric KOEBERLE Virginie CHAVEY	
<b>Personnalités extérieures à titre personnel :</b> Elsa LANG RIPERT	Hélène PELISSARD	
<b>Personnes invitées :</b> Catherine CAILLE-CATTIN, directrice de l'ÉSPÉ Christophe TOURNEUX, directeur-adjoint Philippe CAUSSIN, responsable administratif Nathalie ROGGY, secrétaire de direction Laurent TAINTURIER, directeur régional CANOPÉ		

Le quorum étant atteint, la présidente, Madame Françoise Bévalot ouvre la séance à 9h00, remercie les membres présents.

Elle rappelle l'ordre du jour :

- 1/ Approbation du procès-verbal du Conseil d'École du 08 mars 2018 (vote)
- 2/ Point d'étape de la mise en œuvre du contrat d'accréditation 2017-2021
- 3/ budget rectificatif 2018 (vote)

- 4/ Point d'information sur la campagne d'emploi de l'UFC 2019
- 5/ Point d'information sur la répartition des missions des formatrices et formateurs de l'Éducation nationale
- 6/ Règles de répartition des primes pédagogiques (vote)
- 7/ Approbation des MCC 2018-2019 (vote)
- 8/ Cession de matériel de cuisine à la Communauté de Communes de la Région d'Orgelet (Jura)
- 9/ Questions diverses

Madame la Présidente informe l'assemblée que le point 3 sera abordé en fin de conseil afin de prendre plus de temps sur les points stratégiques.

Elle annonce également la présence de Laurent Tainturier, directeur régional de CANOPÉ, partenaire du projet Maison Universitaire de l'Éducation.

Vous trouverez ci-joint le diaporama retraçant ce Conseil d'École.

#### 1/ Approbation du procès-verbal du Conseil d'École du 8 mars 2018

Aucune remarque relevée.

*Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité.*

Il sera donc déposé sur l'ENT à disposition du personnel.

#### 2/ Point d'étape de la mise en œuvre du contrat d'accréditation 2017-2021

Madame Bévalot souligne l'importance de faire un point d'étape sur la mise en œuvre du contrat d'accréditation. Ce point s'avère primordial à ce moment où l'actualité est marquée par différentes annonces nationales au sujet des ESPÉS. Elle remercie Laurent Tainturier, directeur territorial de CANOPÉ, d'avoir répondu positivement à son invitation, CANOPÉ étant un partenaire très actif pour l'ESPÉ et particulièrement pour le projet de la Maison Universitaire de l'Éducation.

Rappel des 6 axes du dossier d'accréditation par Catherine Caille-Cattin : (cf diaporama)

Globalement, l'ensemble des axes avancent de façon satisfaisante, quelques rares points nécessiteraient d'être améliorés :

L'alternance intégrative se fait en bonne harmonie avec nos partenaires : services de l'académie, CANOPÉ, ESPÉ de Bourgogne.

Didier Thellier, responsable DIFOR du Rectorat, fait part de la qualité des formations pour les stagiaires MEEF seconds degrés, et expose les difficultés pour les formations professionnelles pour lesquelles il n'y a pas de parcours spécifiques. Il souligne que les étudiants qui ont suivi la formation DU ont des résultats bien meilleurs que les autres dans la réussite aux certifications CAFIPEMF et CAFFA.

Philippe Marlier, conseiller technique ASH, souligne également la qualité de la formation CAPPEI, intégrée dans le parcours MEEF de la quatrième mention, pour laquelle les enseignements sont très satisfaisants. Il reste cependant à former davantage les étudiants en charge de classes particulières. Des modules dans les formations existent, mais pourraient être développés en formation continue.

Laurent Tainturier précise que CANOPÉ participe à la formation initiale de nos étudiants et stagiaires dans les modules « NUMÉRIQUE ÉDUCATIF ».

L'offre des documents CANOPÉ est mise à disposition des étudiants gratuitement.

Laurent Tainturier confirme la participation, décidée par l'équipe de direction de l'ESPÉ, de tous les étudiants de l'ESPE à l'Université Numérique d'Automne qui se déroulera à la rentrée à Dijon (10 octobre 2018) et à celle du Forum des Usages du Numérique à Vesoul le 13 février 2019.

La participation des enseignants de l'Université à la formation continue reste encore faible, mais Didier Thellier souligne les effets positifs de la formation dans les préparations du CAFIPEMF et du CAFFA. Jean-Marie Dornier fait part de difficultés rencontrées dans l'organisation de certaines actions de formation continue.

Malgré les réformes successives et régulières, Frédéric Muyard souligne la qualité des formations à l'École supérieure. L'ESPÉ est une des premières composantes de l'UFC à participer à la labellisation des formations, à compter de septembre 2018.

Françoise Bévalot, consciente de la richesse et de la compétence des actions mises en place, souhaiterait que cela soit connu et reconnu au niveau national.

La formation est un élément clé de la politique d'aménagement des territoires, l'ESPÉ contribue au maillage territorial en Bourgogne-Franche-Comté. Le conseil est attentif à l'implantation multi-sites, souhaite attirer l'attention du Président

de l'UFC et du Recteur sur l'importance de chacun des sites et sur la nécessaire concertation avec les acteurs locaux pour pérenniser chacune de ces implantations

La partie recherche constitue un axe essentiel du contrat d'accréditation et demeure à ce jour un axe à faire progresser. C'est une démarche qui peine à se mettre en place, démarche dans laquelle la FR-EDUC joue un rôle important. Françoise Bévalot regrette l'absence de Monsieur Pasco et fait part de sa démarche auprès des services techniques pour participer à distance au conseil. Le service de la réglementation de l'UFC ayant rappelé qu'à ce jour, pour des raisons réglementaires, ce mode de participation n'était pas possible, il a été proposé à Monsieur Pasco de transmettre ses observations par écrit. Aucun courrier n'étant arrivé, le débat sur cet axe fondamental s'est limité à quelques commentaires.

Catherine Caille-Cattin précise que dans les maquettes de formation, un module « recherche en éducation » est intégré dans tous les parcours avec une approche sur la méthodologie de la recherche complétée par des travaux personnels ou collectifs : projets tutorés ou mémoires ayant trait à une question liés à l'éducation.

Cindy Vicente, MCF en psychologie souligne l'existence de difficultés, mais tient à faire part de la richesse de la relation entre les chercheurs. Les aspects de transversalité dans la recherche représentent un atout majeur pour le travail des enseignants-chercheurs.

Le lien FR-EDUC / PARDIE est souligné par Catherine Caille-Cattin.

Didier Thellier note que les activités conduites en partenariat ont été plus modestes au cours de cette année et souhaite que soit renforcé le lien dans les actions de la FR-EDUC vers la formation continue. Catherine Caille-Cattin expose les formations existantes actuellement et les expertises auxquelles sont associés des chercheurs de l'ÉSPÉ.

#### Etat des candidatures pour la rentrée 2018 présenté par Arnaud Mouly : (détail dans le diaporama)

- surprise sur la baisse des propositions de candidatures pour le M1 Lettres (seules 13 candidatures au jour du CE)
- pour les professeurs des écoles : 120 dossiers de plus que l'an dernier.
  - o 420 dossiers (sur 460 reçus) ont été retenus pour 280 places (120 à Besançon, 80 à Belfort, 40 à Vesoul et Lons-le-Saunier)

Le nombre de candidatures définitif sera connu le 4 septembre.

Frédéric Muyard souhaiterait qu'une commission soit organisée pour la sélection des candidatures. Un test de niveau serait souhaitable, mais difficile à mettre en œuvre. Il préconise de fixer un délai limite pour les candidats acceptés pour effectuer leur inscription, afin de connaître suffisamment en amont de la rentrée les taux d'inscription.

#### [4/ Point d'information sur la campagne d'emploi de l'UFC 2019](#)

Frédéric Muyard résitue ce point d'ordre du jour dans la démarche de l'UFC.

Françoise Bévalot propose que le conseil limite son avis à l'expression des besoins. Il lui semble difficile d'aller au-delà à ce jour. Elle juge notamment que le conseil n'est pas en mesure de se prononcer sur des fiches de postes précises (section CNU et équipe de recherche d'implantation de l'emploi demandé). Elle rappelle en particulier que la FR-Educ n'est pas une équipe de recherche mais une fédération de plusieurs laboratoires de recherche et qu'il revient à la commission scientifique et au CA de l'UFC de décider auxquels de ces laboratoires doivent être attribués les emplois.

- Pour les BIATSS :
  - o 3 postes :
    - Technicien numérique et audiovisuel (1 personne contractuelle occupe le poste depuis 2 ans)
    - Adjoint technique pour l'entretien des locaux à Besançon, suite à un départ en retraite
    - Adjoint technique pour l'entretien des locaux à Vesoul
- Pour les ENSEIGNANTS :
  - o 8 postes :
    - 2<sup>nd</sup> degré en éducation musicale,
    - EC pour l'inclusion scolaire, profil psychologue
    - EC en sciences de l'éducation en EPS
    - EC en innovation pédagogique numérique
    - EC en didactique des mathématiques
    - EC en didactique lettres / français
    - EC en didactique des langues
    - EC en géographie

Ces besoins sont exprimés dans les différents *collegium* de l'Université, sachant qu'il n'y aura de recrutement que sur les postes vacants, et que tous les postes demandés ne seront pas nécessairement mis au recrutement. Les règles de l'UFC concernant la campagne d'emplois 2019 ne sont à ce jour pas encore connues.

Le Rectorat exprime la nécessité de connaître rapidement les besoins en heures, pour la mise à disposition de leur personnel intervenant dans les formations de l'ESPE.

Cette contribution à la campagne d'emploi 2019 est soumise au vote des membres du CE :  
*17 voix pour, 4 abstentions, 0 contre.*

*Cette proposition est donc validée.*

#### **5/ Point d'information sur la répartition des missions des formatrices et formateurs de l'Éducation nationale**

Voir document joint. Christophe Tourneux présente ce point. Ce tableau est mis à jour régulièrement suivant les besoins / les moyens en cours. Le conseil note la richesse des informations

#### **6/ Règles de répartition des primes pédagogiques (vote)**

Le conseil a à se prononcer sur les règles selon lesquelles sera répartie l'enveloppe attribuée par l'UFC, Catherine Caille-Cattin présente ce point et fait remarquer que le CA de L'UFC a fait le choix de ne pas prendre en compte les effectifs pour définir le montant de prime pour responsabilité de master. Ainsi, cette prime ne peut pas être plus importante pour un master « à gros effectifs », tel que le master MEEF 1<sup>er</sup> degré.

La règle pour l'ÉSPÉ est déclinée à partir de la règle UFC.

La répartition des fonctions pouvant prétendre à primes pédagogiques est soumise au vote des membres du CE :  
*21 voix pour, 0 abstention, 0 contre.*

*Cette répartition est donc validée. Le conseil souhaite accompagner ce vote de son regret d'absence de reconnaissance du surcroît de charge pour les responsables de master à fort effectif*

#### **7/ Approbation des MCC 2018-2019 (vote)**

Arnaud Mouly commente les évolutions :

Peu de changements par rapport à l'année précédente.

La principale modification porte sur l'évaluation des stages en S9, via une évaluation assouplie.

Une harmonisation des MCC du parcours EPS, par rapport aux autres parcours est prévue pour la rentrée prochaine.

**Deux évaluations au lieu de trois** sont prévues, en réponse aux demandes des Conseils de perfectionnement, au regard des spécificités des parcours de formation de l'ÉSPÉ.

Le détail de chacune des MCC est consultable auprès d'Arnaud Mouly.

#### **8/ Cession de matériel de cuisine à la Communauté de Communes de la Région d'Orgelet (Jura)**

Du matériel de cuisine non utilisé par le site de Lons est proposé à la Communauté de Communes de la Région d'Orgelet pour un montant de 900€. (détail sur diaporama)

Cette cession est soumise au vote des membres du CE :

*21 voix pour, 0 abstention, 0 contre.*

*Cette cession est donc validée.*

#### **3/ budget rectificatif 2018 (vote)**

Détail sur diaporama.

Ce budget rectificatif, présenté par Philippe Caussin est soumis au vote des membres du CE :  
*21 voix pour, 0 abstention, 0 contre.*

*Ce budget rectificatif est donc validé et sera soumis au conseil d'administration.*

La Présidente du Conseil d'École,



Françoise Bévalot